

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# REVUE ECCLÉSIASTIQUE

RECUEIL DE DOCUMENTS

POUR LE CLERGÉ

---

---

Vol. I

15 JUILLET 1897

No 12

---

---

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTÈTE LEON XIII

Pape par la divine Providence

---

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET  
AUTRES ORDINAIRES EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

*A Nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en communion avec le Siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

**L**A mission divine que Jésus-Christ a reçue de son Père et dont il s'est très saintement acquitté en vue du genre humain, a pour fin dernière la béatitude des hommes au sein de la gloire éternelle ; mais elle a pour fin prochaine, dans cette vie, la possession et l'entretien par les hommes de la grâce divine, destinée à s'épanouir en vie éternelle dans le ciel. C'est

pourquoi le Rédempteur lui-même ne cesse d'inviter, avec une extrême bienveillance, les hommes de toute langue et de toute nation à se réunir dans le sein de son Eglise. *Venez à moi, tous ; je suis la vie ; je suis le bon pasteur.* Toutefois ce Rédempteur, selon ses desseins profonds, n'a pas voulu terminer et achever par lui-même cette mission dans tous les endroits de la terre ; mais après avoir reçu l'œuvre de son Père, il l'a transmise au Saint-Esprit pour que celui-ci la couronnât.

Il est agréable de rappeler les paroles que le Christ sur le point de quitter la terre, prononçait au milieu de ses disciples : « Il est bon pour vous que je m'en aille ; si en effet je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous ; si au contraire je m'en vais, je l'enverrai vers vous. » (1) En disant cela, le Christ a donné la meilleure raison possible de son départ et de son retour vers son Père, à savoir les avantages qui devaient résulter pour ses disciples de la descente de l'Esprit Saint. Il a montré en même temps que cet Esprit Saint était envoyé par Lui comme par son Père, qu'il procédait de Lui comme du Père, et qu'il terminerait, comme invocateur, consolateur, précepteur, l'ouvrage accompli par le Fils dans sa vie mortelle. C'est en effet à la multiple vertu de cet Esprit, qui, lors de la création du monde, « orna les cieux » (2) et « remplit la sphère du monde » (3), que la conclusion de l'œuvre rédemptrice était providentiellement réservée.

Nous sommes continuellement efforcé, avec le secours du Christ conservateur des hommes, prince des pasteurs et gardien de nos âmes, d'imiter les exemples qu'Il nous a donnés. Nous sommes religieusement attaché à la fonction qu'Il a confiée aux apôtres, et

(1) Joann. xvi, 7. (2) Job. xxvi, 13. (3) Sap. i, 7.

particulièrement à Pierre, « dont la dignité, même dans un héritier indigne, ne défailloit pas » (4). Pénétré de ce dessein, Nous avons voulu que tous Nos travaux entrepris et poursuivis par Nous durant Notre pontificat déjà si long, conspirassent à deux fins principales : en premier lieu, la restauration de la vie chrétienne dans la société civile et domestique, tant chez les princes que chez les peuples, parce que, chez tous les hommes, il n'y a pas de véritable vie qui ne découle du Christ ; en second lieu la réconciliation de tous ceux qui, par la foi ou par l'obédience, se trouvent séparés de l'Eglise ; puisque très certainement l'intention du Christ est de les réunir tous dans un seul bercail sous un seul Pasteur.

Aujourd'hui que Nous voyons s'approcher le terme de Notre vie, Nous éprouvons, plus vivement que jamais, le désir de recommander à l'Esprit-Saint, qui est Amour vivifiant, l'œuvre de Notre Apostolat, telle que Nous l'avons conduite jusqu'ici, afin que cet Esprit la rende féconde et en fasse mûrir les fruits. Nous avons résolu, pour que ces fruits soient meilleurs et plus abondants, de vous adresser la parole aux environs des fêtes de la Pentecôte, en vous parlant de la présence et de la vertu merveilleuse de l'Esprit-Saint, et en vous rappelant combien, soit dans l'Eglise en général, soit dans chaque âme, Il agit et exerce d'heureuses influences, grâce à l'admirable abondance de ses dons supérieurs. De là vient — chose que Nous désirons avec ardeur — que la foi en le mystère de l'auguste Trinité s'entretient et se ranime dans les esprits, et que surtout la piété augmente et s'embrase à l'égard de l'Esprit divin, à qui tout homme doit principalement rendre grâce toutes les fois qu'il obtient de suivre les voies de la vérité et de la justice.

---

(4) *Leo Miser II in anniv. ass. sum.*

Car, comme l'a dit saint Basile, « qui niera que les dons faits à l'homme par Dieu et par Notre Sauveur Jésus-Christ selon la bonté de Dieu, produisent leurs fruits par la grâce de l'Esprit ? » (5)

Avant de traiter Notre sujet, il Nous plaît et il sera utile de dire quelques mots de la très sainte Trinité. Ce mystère, en effet, est appelé par les docteurs sacrés la « substance du nouveau testament, » c'est-à-dire le plus grand de tous les mystères, la source et le fondement de tous les autres. C'est pour le connaître et le contempler que les anges ont été créés dans le ciel et les hommes sur la terre. Ce mystère était voilé dans l'ancien testament et c'est pour le manifester plus clairement que Dieu lui-même est descendu vers les hommes. « Personne n'a jamais vu Dieu : Le Fils unique de Dieu, qui est dans le sein du Père, l'a révélé lui-même (6). » Quiconque donc parle ou écrit de la Trinité doit avoir devant les yeux le conseil prudent du docteur Angélique : « Lorsque nous parlons de la Trinité, il faut être prudent et sage, parce que, comme le dit saint Augustin, il n'y a pas de matière où une erreur soit plus dangereuse, il n'y en a pas où les investigations soient plus laborieuses ni où les vérités trouvées soient plus fructueuses. (7) » Le danger est que, dans la foi ou dans le culte, on ne confonde entre elles les Personnes divines et qu'on n'introduise la variété dans leur unique nature ; car, « la foi catholique est celle-ci : que nous vénérons un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité. » C'est pourquoi Innocent XII, Notre Prédécesseur, refusa d'autoriser certaines cérémonies qu'on demandait la permission d'instituer en l'honneur spécial du Père. Si l'on célèbre

(5) *De Spiritu Sancto*, c. XVI, no 39. (6) Joan. I, 18. (7) *Summ. th.* la q. XXXI, a. 2.—*De Trin.*, l. I, c. 3.

en certaines fêtes les mystères particuliers du Verbe Incarné, toutefois le Verbe n'est célébré par aucune fête spéciale en raison seulement de sa nature divine ; et la fête de la Pentecôte elle-même n'a pas été fondée, dès les premiers temps, pour honorer l'Esprit-Saint tout seul, en lui-même, mais pour rappeler sa descente, c'est-à-dire sa mission d'origine extérieure à Lui. Tout cela a été décidé sagement, afin que personne, en vue de distinguer entre elles les personnes divines, ne fût entraîné à leur prêter plusieurs natures divines. En outre l'Eglise, pour maintenir ses enfants dans l'intégrité de la foi, a institué la fête de la très sainte Trinité, que Jean XXII ordonna plus tard de célébrer partout. Elle permit de dédier à la Trinité des autels et des temples, et ce n'est pas sans une certaine volonté céleste qu'elle approuva régulièrement un Ordre religieux fondé pour la délivrance des captifs, ordre entièrement dévoué à la Trinité, dont il porte le nom.

Beaucoup de choses confirment ce qui précède. En effet, le culte voué aux habitants des cieux, aux anges, à la Vierge mère de Dieu, au Christ, retombe finalement sur la Trinité elle-même. Dans les prières adressées à l'une des trois personnes, mention est fait des autres. Dans les supplications où une seule est invoquée expressément, on introduit une invocation commune à toutes les trois. A tous les psaumes et à toutes les hymnes s'ajoute une louange en l'honneur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Les bénédictions, les cérémonies rituelles, les sacrements sont accompagnés ou suivis d'une prière à la Sainte-Trinité. Et ces pratiques étaient depuis longtemps contenues en germe dans la parole de l'Apôtre : « Car tout est de Lui, par Lui et en Lui ; gloire à Lui dans les siècles, » signifiant d'une part la trinité des personnes, affirmant, d'autre part, l'unité de

nature. Et c'est parce que cette nature est la même pour chaque Personne, que l'on doit à chacune, comme à un seul et même Dieu, la gloire éternelle due à la majesté de Dieu. Saint Augustin, citant ce témoignage, ajoute : « Il ne faut pas prendre dans un sens vague ces mots de l'Apôtre : *De lui-même, par lui-même et en lui-même* : il dit *de lui-même* à cause du Père, *par lui-même*, à cause du Fils, *en lui-même*, à cause du Saint-Esprit. » (8)

L'Eglise d'une manière très heureuse, a pris l'habitude d'attribuer au Père les œuvres où éclate la puissance, au Fils, celle où éclate la sagesse, au Saint-Esprit, celles où éclate l'amour. Non que toutes les perfections et que toutes les œuvres extérieures ne soient communes aux personnes divines ; en effet, « les œuvres de la Trinité sont indivisibles, comme l'essence de la Trinité est indivisible » (9), parce que, de même que les trois Personnes divines « sont inséparables, de même elles agissent inséparablement » (10) ; mais parce que, en vertu d'une certaine comparaison et, pour ainsi dire, d'une certaine affinité qui se remarque entre les œuvres elles-mêmes et les propriétés des Personnes, les premières peuvent être appliquées, ou, comme l'on dit, *appropriées* à telle Personne plutôt qu'à telle autre. « De même que pour la représentation des Personnes divines, nous usons de similitudes d'impressions et d'images fournies par les créatures, de même nous répartissons leurs attributs essentiels ; et cette manifestation des Personnes par leurs attributs essentiels s'appelle *appropriation*. » (11)

De cette manière, le Père, qui est « le principe de toute divinité, » est en même temps la cause affective de l'ensemble des êtres, de l'incarnation du Verbe et de la

---

(8) *De Trin.* l. vi, c. 10 ; l. i, c. 6. (9) S. Aug., *De Trin.* l. i, c. 4- et 5. (10) S. Aug. *ib.* (11) S. Th., 1a q. xxxix, a. 7.

sanctification des âmes. « *De Lui*, sont toutes choses. » *De Lui* à cause du Père. Le Fils, de son côté, *Verbe reflet de Dieu*, est en même temps la cause exemplaire d'où tous les êtres tirent leur forme, leur beauté, leur ordre et leur harmonie, il est pour nous la voie, la vérité et la vie, le réconciliateur de l'homme avec Dieu. « *Par lui* sont toutes choses. » *Par lui*, à cause du Fils. Quant au Saint-Esprit, il est la cause finale de tous les êtres, parce que, de même que la volonté et généralement toute chose se repose dans l'accomplissement de sa fin, de même l'Esprit-Saint, qui est la bonté divine et l'amour mutuel du Père et du Fils, opérant les actes mystérieux qui accomplissent le salut éternel de l'homme, les termine et les achève par une sorte d'impulsion forte et douce. « *En lui* sont toutes choses. » *En lui*, à cause du Saint-Esprit.

C'est donc en respectant le culte inviolable que la religion doit à la bienheureuse Trinité toute entière et qu'il importe de faire pénétrer de plus en plus profondément dans le peuple chrétien, que Nous Nous appliquons, dans ce discours, à exposer la vertu de l'Esprit-Saint.

Il faut tout d'abord envisager le Christ, fondateur de l'Eglise et Rédempteur du genre humain. Certes, dans les œuvres extérieures de Dieu, ce mystère du Verbe incarné éclate plus que tout le reste. Là se révèle si lumineusement la splendeur des perfections divines, que rien de plus grand ne peut même être imaginé et que rien ne pouvait être plus salutaire à l'humanité. Cette œuvre si grande, bien qu'elle appartienne à toute la Trinité, est toutefois attribuée au Saint-Esprit comme lui étant propre ; de sorte que les Evangiles, parlant de la Vierge, disent : « Il se trouva qu'elle avait conçu du Saint-Esprit » et « Ce qui est né d'elle, est du Saint-



Esprit » (12). Et cette œuvre est attribuée à bon droit à Celui qui est l'amour du Père et du Fils. En effet, ce « grand témoignage d'amour (13) provient de la grande affection de Dieu pour les hommes, comme nous en avertit saint Jean : « Dieu à tant aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique » (14). Ajoutons que, par là, la nature humaine a été élevée au point d'être unie personnellement au Verbe, — dignité qui ne lui était accordée aucunement par suite de ses mérites, mais uniquement par un effet de la grâce, c'est-à-dire comme par un bienfait spontané de l'Esprit-Saint.

Saint Augustin commente ainsi la chose : « La manière dont le Christ s'est incarné par la vertu de l'Esprit-Saint insinue en nous la grâce de Dieu de façon que l'homme, sans aucun mérite de sa part, dès l'instant où l'être humain commence d'exister, s'est trouvé uni au Verbe de Dieu dans une si grande unité de personne, que le Fils de Dieu devint le même être que le Fils de l'homme, et le Fils de l'homme le même être que le Fils de Dieu. » (15). Or, par la vertu de l'Esprit, s'est opérée, non seulement la conception du Christ, mais aussi la sanctification de son âme, qui est appelée *onction* dans les livres saints (16), et c'est ainsi que le Christ « n'agissait jamais que sous l'influence de l'Esprit (17), et principalement quand il s'offrait en sacrifice : « Il s'est offert à Dieu, victime immaculée, par l'Esprit-Saint (18). »

Si l'on remarque ces choses, rien d'étonnant que tous les dons du Saint-Esprit aient afflué dans l'âme du Christ. En Lui, en effet, a résidé une abondance toute particulière de grâce, la plus grande et la plus efficace

---

(12) *Matth.*, I, 18, 20. (13) *1 Tim.*, III, 16. (14) *III*, 16. (15) *Enchir.*, c. xxx, S. Th., 3a 9, xxxii, a. 1. (16) *Actor.* x, 38. (17) S. Basil. *De Sp. S.*, c. xvi. (18) *Hebr.*, ix, 14.

qu'il puisse y avoir. En lui se trouvaient tous les trésors de la sagesse et de la science, les grâces gratuites, les vertus, et en un mot tous les dons annoncés d'abord par les prophéties d'Isaïe (19) et signifiés ensuite par cette merveilleuse colombe du Jourdain, lorsque le Christ sanctifia ce fleuve par son baptême en vue de créer un nouveau sacrement.

C'est à ce fait que conviennent ces autres paroles de saint Augustin : « Il est absurde de dire que le Christ, déjà âgé de trente ans, reçut le Saint-Esprit. Il vint au baptême avec l'Esprit-Saint, de même qu'il y vint sans péché. Alors donc — c'est-à-dire dans le baptême — il daigna représenter par son corps l'Eglise même, dans laquelle, généralement, les fidèles baptisés reçoivent le Saint-Esprit (20). C'est pourquoi l'apparition visible du Saint-Esprit au-dessus du Christ et sa vertu intime dans l'âme du Christ représentent la double mission de ce même Esprit : celle qui se manifeste visiblement dans l'Eglise, et celle qui s'exerce secrètement par son insinuation dans les âmes justes.

L'Eglise, déjà conçue, et qui était née, pour ainsi dire, des flancs du nouvel Adam dormant sur la Croix, se manifesta pour la première fois aux hommes, d'une manière éclatante, le jour fameux de la Pentecôte. C'est ce jour-là que le Saint-Esprit commença à dévoiler ses bienfaits dans le corps mystique du Christ, par cette admirable effusion que le prophète Joël avait vue longtemps à l'avance : car le Paraclet « siège au-dessus des Apôtres afin que, sous forme de langues de feu, de nouvelles couronnes spirituelles soient placées sur leurs têtes. (21)

---

(19) *iv*, 1 ; *xi*, 2, 3. (20) *De Trin.*, *i*, *xv*, c. 26. (21) *Cyr, hierosol, catech.*, 17.

Alors les apôtres « descendirent la de montagne, comme l'écrivit Chrysostôme, non point portant des tables de pierre dans leurs mains, à la manière de Moïse, mais portant l'Esprit dans leur âme, et répandant comme un trésor et un fleuve de vérités et de grâces. (22) C'est à cela que se rapportait très opportunément cette dernière parole du Christ à ses apôtres et alors qu'il leur promettait de leur envoyer l'Esprit-Saint qui devait leur donner le complément de la doctrine et en quelque sorte mettre le sceau à son enseignement : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter en ce moment. Lorsque sera venu cet Esprit de vérité il vous enseignera toute vérité. » (23)

En effet, Celui qui est l'Esprit de vérité en tant qu'il procède en même temps du Père, qui est la Vérité éternel, et du Fils, qui est la Vérité substantielle, tire de l'un et de l'autre, en une seule essence, tout l'ensemble de la vérité : cette vérité, il l'a donnée à l'Église, veillant, par son appui sans cesse présent, à ce qu'elle ne soit jamais exposée à aucune erreur et à ce qu'elle puisse, de jour en jour, nourrir plus généreusement les germes de la doctrine divine et les faire fructifier pour le salut du peuple.

Et puisque ce salut du peuple, qui est la mission de l'Église, demande absolument qu'elle poursuive jusqu'à la fin des temps sa tâche, l'Esprit-Saint doit donner à l'Église, pour l'accroître et la conserver, une vie et une force éternelle : « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet pour qu'il demeure avec vous toujours l'Esprit de vérité (24). C'est par Lui que sont constitués les évêques dont le ministère engendre non

(22) *In Matth. hom. 1* ; *II Cor. III, 3.* (23) *Joan, xvi, 12, 13.*

(24) *Joan. xi, v. 16, 17.*

seulement des fils, mais encore des pères, à savoir les prêtres, pour gouverner l'Église et la nourrir de ce même sang du Christ par lequel il a été racheté. « L'Esprit-Saint a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu, qu'il a acquise par son sang (25). »

Or les uns et les autres, les évêques et les prêtres, par une grâce insigne du Saint-Esprit, ont le pouvoir d'effacer les péchés selon cette parole du Christ aux apôtres : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenu à ceux à qui vous les retiendrez (26). » La nécessité de la divinité de l'Église n'est démontrée par aucune preuve plus clairement que par l'éclat et la gloire dont elle est revêtue et qu'elle doit à l'Esprit-Saint. Qu'il nous suffise d'affirmer que, si le Christ est la tête de l'Église, l'Esprit-Saint en est l'âme : « Ce qu'est l'âme dans notre corps, l'Esprit-Saint l'est dans le corps du Christ, qui est l'Église (27). »

Puisqu'il en est ainsi, on ne saurait demander une autre manifestation plus vaste et plus féconde de l'Esprit divin : celle que nous voyons, en effet, maintenant dans l'Église, est la plus grande qu'on puisse voir et elle durera jusqu'à ce que l'Église, ayant achevé sa course ici-bas, jouisse dans le ciel de la joie du triomphe.

Comment et à quel degré l'Esprit-Saint agit dans les âmes, c'est là une chose non moins admirable, quoi qu'elle soit un peu plus difficile à comprendre, par cela même que nos yeux ne la peuvent pas saisir. Cette effusion du Saint-Esprit est si abondante que le Christ lui-même, de la grâce de qui elle découle, l'a comparée à un fleuve très abondant, comme on le voit dans saint

---

(25) Act. xx, 28. (26) Joan., xxi, 22, 22. (27) S. Aug. Serm. I, CLXXXVII.

Jean : « Celui qui croit en moi, dit l'Écriture, verra des fleuves d'eau vive couler de son corps. » Le même évangéliste a expliqué ce témoignage : « Il dit cela de l'Esprit-Saint que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui (28). »

Il est d'autre part certain que l'Esprit-Saint a été donné par la grâce aux hommes justes qui vécurent avant le Christ ; comme nous l'avons appris en ce qui concerne les prophètes Zacharie, Jean-Baptiste, Siméon et Anne. En effet, dans la Pentecôte, « l'Esprit-Saint n'est pas venu pour commencer à habiter l'âme des saints, mais pour la pénétrer d'avantage, la comblant de ses dons, mais ne commençant pas à les lui accorder. Il ne faisait pas une œuvre nouvelle ; il étendait celle qu'il avait commencée (29). »

Mais, si ces hommes sont comptés parmi les fils de Dieu, cependant ils étaient par leur condition semblables à des esclaves, car le fils « ne diffère en rien de l'esclave tant qu'il est dans la main des tuteurs et des maîtres (30). » Outre qu'il n'y avait pas en eux de justice, si ce n'est celle qui provenait des mérites du Christ qui allait venir, l'Esprit-Saint, après la venue du Christ, fut communiqué d'une façon bien plus abondante, à tel point que la récolte fut presque trop riche pour l'aire qui devait la recevoir, et que la vérité dépassa de nouveau la figure. C'est pourquoi saint Jean a affirmé : « L'Esprit-Saint n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas été glorifié (31). »

Aussitôt donc que le Christ, montant au ciel, eut pris possession de la gloire de son royaume qu'il avait si chèrement achetée, Il répandit généreusement les

---

(28) VII, 38, 39. (29) *S. Luc. M. Hom. III De Pentec.* (30) *Gal. IV, 1, 2.* (31) VII, 39.

richesses de l'Esprit-Saint *et fit part de ses dons aux hommes* (32). Car « ce don, cet envoi du Saint-Esprit après la glorification du Christ, devait être tel qu'il n'y en avait jamais eu auparavant ; ce n'est pas qu'il n'y en ait eu aucun auparavant, mais il n'y en avait pas eu de tel. » Certes, la nature humaine est nécessairement la servante de Dieu. « La créature est esclave, nous sommes les serviteurs de Dieu selon la nature (33). » Bien plus, à cause de la faute commune, notre nature est tombée dans un tel abîme de péché et de honte que nous étions en outre les ennemis de Dieu : « Nous étions par notre nature des fils de colère. »

Nulle puissance n'était capable de nous délivrer d'une telle ruine et de nous sauver de la perte éternelle. Cette tâche, Dieu, créateur de la nature humaine, et souverainement miséricordieux, l'a accomplie par son Fils unique grâce auquel l'homme a été rétabli dans la dignité d'où il était déchu, avec une plus grande abondance de dons. Personne ne peut dire quelle a été cette œuvre de la grâce divine dans l'âme des hommes, qui, à cause de cette régénération, sont fréquemment appelés dans les Saintes Lettres et chez les Pères de l'Eglise des créatures revivifiées, nouvelles, participant à la nature divine, les fils de Dieu, créés par lui.

Ces dons si riches sont avec raison regardés comme propres au Saint-Esprit. C'est lui en effet « l'Esprit de l'Adoption des Fils, dans lequel nous crions : Père ! Père ! » C'est lui qui pénètre les cœurs de la suavité de l'amour paternel : « Ce même Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes les Fils de Dieu (34). »

Pour l'expliquer, rien ne convient mieux que la simi-

---

(32) *Eph.* IV, 8. (33) *St Cyr. Alex., Thesaurus I, v, c. 6.* (34) *Rom.* VIII, 15, 16.

litude constatée par l'ange entre les deux œuvres de l'Esprit-Saint ; par Lui « le Christ a été conçu dans la sainteté pour être le Fils naturel de Dieu, et les autres sont sanctifiés afin qu'ils soient les fils adoptifs de Dieu. » Ainsi l'amour, l'Amour incréé, produit une régénération spirituelle bien supérieure à ce qui pourrait se faire dans la nature.

Les prémices de cette régénération et de cette rénovation sont données à l'homme par le baptême : dans ce sacrement, l'âme se dépouille de l'esprit impur, pour la première fois l'Esprit-Saint la pénètre et la rend semblable à lui : « Ce qui est née de l'Esprit est Esprit (35). » Le même Esprit se donne par la confirmation, d'une façon plus féconde, pour assurer la constance et la vigueur de la vie chrétienne ; c'est à lui que les martyrs et les vierges durent leur triomphe sur les séductions du mal. L'Esprit-Saint, disons-Nous se donne lui-même : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (36). » Non seulement, en effet, Il nous apporte les grâces divines, mais Il en est l'auteur, et Il est Lui-même le don suprême ; procédant du mutuel amour du Père et du Fils, Il est appelé à juste titre *altissimi donum Dei*.

Pour mieux mettre en lumière la nature et la force de ce don, il convient de rappeler les enseignements donnés par les saints docteurs d'après les lettres sacrées, à savoir que Dieu est présent en toutes choses, *per potentiam*, en tant que tout est soumis à sa puissance ; *per praesentiam*, en tant que tout est à découvert devant ses yeux ; *per essentiam*, en tant qu'il est pour tous les êtres la cause de leur existence (37). »

Mais Dieu n'est pas seulement dans l'homme comme

---

(35) Jean, III, 7. (36) Rom., v, 5. (37) S. Thom., q. VIII, 3.

dans les êtres inanimés ; de plus il est connu et aimé par cette créature ; notre nature elle-même nous fait aimer, désirer, rechercher le bien. En outre Dieu par la grâce réside dans notre âme comme dans un temple, d'une façon intime et spéciale. De là résultent ces liens d'amour par lesquels l'âme est unie très intimement à Dieu plus qu'un ami ne peut l'être à son meilleur ami, et jouit de lui d'une manière absolue et pleine de suavité.

Cette admirable union, que l'on appelle *inhabitatio* — différant seulement par la condition ou par l'état de celle par laquelle Dieu rend heureux les habitants du Ciel — est en réalité produite par la présence de toute la Trinité : « Nous viendrons chez lui et nous ferons chez lui notre demeure. » Cependant elle est regardée comme le propre de l'Esprit-Saint. En effet, des traces de la puissance et de la sagesse divine se manifestent même chez un homme corrompu ; mais personne, s'il n'est juste, ne participe à l'amour qui est le signe de l'Esprit-Saint. Et ce qui se rapporte à ceci, c'est que le même Esprit est appelé saint parce qu'étant le premier et le suprême Amour, il dirige les âmes vers la sainteté qui consiste justement dans l'amour envers Dieu.

Aussi l'Apôtre, lorsqu'il appelle les justes le temple de Dieu, ne les nomme pas expressément le temple du Père et du Fils, mais du Saint-Esprit. « Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu ? (38) » L'abondance des grâces célestes, résultant de la présence du Saint-Esprit dans les âmes pieuses, se manifeste de beaucoup de manières. Telle est en effet la doctrine de saint Thomas d'Aquin : « Puisque l'Esprit-Saint procède

---

(38) I Cor., VI, 19.



comme amour, il procède en qualité de premier don ; c'est pourquoi saint Augustin dit que, par le don qui est l'Esprit-Saint, beaucoup de dons particuliers sont apportés aux membres du Christ. » Parmi ces dons, se trouvent ces secrets avertissements, ces mystérieuses invitations qui, par un mouvement de l'Esprit-Saint, sont donnés aux âmes et aux esprits, et sans lesquels on ne peut ni s'engager dans la voie de la vertu, ni y progresser, ni parvenir à l'heureux terme du salut éternel..

Puisque ces paroles et ces instigations se manifestent secrètement aux âmes, elles sont à juste titre comparées quelquefois dans les Saints Livres au souffle de la brise et le docteur Angélique les assimile avec raison aux mouvements du cœur dont toute la puissance réside dans le principe qui l'anime. « Le cœur obéit à une force cachée, et c'est pourquoi on lui compare l'Esprit-Saint, qui d'une façon invisible vivifie et unit l'Eglise. »

Telle est aussi l'œuvre des sept dons que l'on appelle plus particulièrement les dons du Saint-Esprit envers l'homme juste, vivant de la vie de la grâce et agissant suivant les vertus qui correspondent à chacune de ses facultés. Grâce aux dons dont Nous parlons, l'esprit se fortifie et devient apte à obéir plus facilement et plus promptement aux paroles et aux impulsions de l'Esprit-Saint ; aussi ces dons sont-ils si efficaces qu'ils conduisent l'homme au plus haut degré de la sainteté et si excellents qu'ils subsisteront dans le royaume des cieux quoique plus parfaits. Par leur secours, l'âme est invitée et conduite à désirer et à conquérir les béatitudes évangéliques qui, de même que des fleurs qui éclosent au printemps, sont les marques et les messagères de l'éternelle félicité.

Ils sont enfin bénis, les fruits que l'apôtre énumère et qu'apporte l'Esprit-Saint aux hommes justes même dans

cette vie périssable ; il sont pleins de douceur et de joie, et ils doivent nécessairement être tels puisqu'ils proviennent de l'Esprit « qui est dans la Trinité la suavité du Père et du Fils et qui remplit de dons généreux et féconds toutes les créatures (39). »

Aussi le divin Esprit procédant, dans la lumière et la sainteté éternelle, du Père et du Verbe et qui est à la fois l'amour et le don, après avoir montré dans l'ancien testament comme une image voilée de lui-même, s'est manifesté avec plénitude dans le Christ et dans son corps mystique qui est l'Église. Il a d'une façon si salutaire transformé par sa présence et sa grâce les hommes plongés dans la corruption et le vice que, n'étant déjà plus terrestres tout en restant sur la terre, ils aient des notions et des désirs allant bien au delà de ce monde, et deviennent comme des habitants du ciel.

Puisque tous ces dons sont si grands et puisqu'ils montrent abondamment l'immense bonté de l'Esprit-Saint envers nous, ils nous engagent d'autre part à lui témoigner le plus possible de soumission et de piété. Les chrétiens parviendront d'ailleurs parfaitement à ce but s'ils s'appliquent avec un zèle sans cesse croissant à connaître, à aimer et à prier ce même Esprit : puisse-t-elle les y animer, cette exhortation qui découle de Notre cœur paternel.

Peut-être aujourd'hui encore, y a-t-il des chrétiens qui interrogés comme ceux auxquels jadis l'apôtre Paul demandait s'ils avaient reçu le Saint-Esprit répondraient comme eux : « Mais nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Esprit-Saint. » S'il n'en est pas ainsi, du moins beaucoup ne connaissent pas cet Esprit, ils font souvent appel à son nom dans l'accomplissement

---

(39) S. Aug., *de Trin.*, I, VI, c. 9.

des actes religieux, mais leur foi est enveloppée de ténèbres.

Aussi tous les orateurs de la chaire sacrée et tous ceux auxquels est confiée la direction des âmes devront-ils se souvenir qu'il leur appartient de distribuer avec plus de zèle et avec fruit au peuple les enseignements relatifs à l'Esprit-Saint, de telle sorte cependant que soient écartées les controverses pénibles et subtiles et que soient évitées les vaines entreprises de ceux qui s'efforcent imprudemment de scruter tous les mystères divins.

Il importe plutôt de rappeler et d'exposer largement les nombreux et grands bienfaits qui de cette source divine ont découlé et découlent encore sans cesse sur nous, de telle sorte que l'erreur et l'ignorance relatives à de telles grâces, erreur et ignorance qui sont indignes des fils de la lumière, soient entièrement dissipées. Si Nous Nous montrons si pressant sur ce point, ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit d'un mystère qui nous conduit directement à la vie éternelle et par conséquent auquel nous devons fermement croire, mais encore parce que plus le bien est connu clairement et complètement, plus il est aimé.

Ainsi Nous avons averti que Nous traiterions ce sujet — on doit aimer l'Esprit-Saint parce qu'Il est Dieu : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces (40). » Il doit aussi être aimé parce qu'Il est l'amour substantiel, éternel, le premier amour ; or rien n'est plus aimable que l'amour ; Il doit être aimé d'autant plus qu'Il nous a comblés des plus grands bienfaits, qui témoignent de sa munificence et qui appellent notre gratitude.

---

(40) *Deut.*, VI, 5.

Cet amour offre un double fruit bien appréciable certes. Il nous animera à connaître de mieux en mieux l'Esprit-Saint : « Celui qui aime, en effet, comme dit le docteur Angélique, ne se contente pas d'un aperçu superficiel de l'objet aimé, mais il s'efforce de rechercher tout ce qui touche l'intime de celui-ci et il pénètre tellement dans son être que de l'Esprit-Saint, qui est l'amour de Dieu, on dit qu'il scrute même les profondeurs de Dieu (41). » Il nous gratifiera donc des dons célestes d'autant plus abondamment que nous lui témoignerons plus de gratitude, car si la froideur de celui qui reçoit resserre la main de celui qui donne, par contre l'amour et la reconnaissance élargissent cette main.

Il faut cependant bien prendre garde que cet amour ne consiste pas dans une aride connaissance et dans une déférence purement extérieure, mais qu'il soit prompt à agir, qu'il évite surtout le péché, d'autant plus coupable qu'il vise spécialement le Saint-Esprit. Tous tant que nous sommes, en effet, nous dépendons de la bonté divine, qui est attribuée principalement au Saint-Esprit; celui qui pèche offense cet Esprit bienfaiteur; abusant de Ses dons et de Sa bonté il devient chaque jour plus audacieux.

Ajoutez à cela que cet Esprit étant l'Esprit de vérité, si quelqu'un pèche par faiblesse ou par ignorance, il aura peut-être une excuse aux yeux de Dieu, mais celui qui par malice s'oppose à la vérité ou se détourne d'elle pèche très gravement contre le Saint-Esprit. Or ce vice a pris de notre temps des développements tels qu'elle semble arrivée, cette époque perverse prédite par saint Paul où les hommes, aveuglés par le très juste jugement

---

(41) *Summa*, th. 1a 2ae, q. xxviii, a. 2.

de Dieu, regarderont ce qui est faux comme la vérité, et croiront comme s'il était le maître du vrai au *prince de ce monde*, qui est menteur et le père du mensonge : « Dieu leur enverra des artisans d'erreur afin qu'ils croient au mensonges (42). Dans des temps prochains, certains s'éloigneront de la foi, s'attachant à l'esprit d'erreur et aux doctrines des démons. »

Mais puisque l'Esprit-Saint, comme nous l'avons dit plus haut, habite en nous ainsi que dans son temple, il y a lieu de rappeler ce conseil de l'Apôtre : « Ne contristez pas le Saint-Esprit de Dieu, duquel vous êtes marqués (43). » Et cela ne suffit pas de fuir le mal ; le chrétien doit en outre briller de l'éclat de toutes les vertus, afin de plaire à un hôte si puissant et si bienfaisant ; parmi ces vertus viennent en premier lieu la pureté et la sainteté qui sont les caractères convenant à un temple.

C'est pourquoi le même apôtre a dit : Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Or si quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra ; le temple de Dieu est saint, en effet, et c'est ce que vous êtes (44). » Menaces terribles certes, mais bien justes.

Enfin il faut prier et supplier l'Esprit-Saint car il n'est personne qui n'ait le plus grand besoin de son aide. Chacun en effet est dépourvu de sagesse, de forces, accablé d'épreuves, porté au mal ; chacun par conséquent doit chercher un refuge près de Celui qui est la source éternelle de la lumière, de la force, de la consolation, de la sainteté.

Et ce bien surtout nécessaire aux hommes, qui est la rémission des péchés, c'est à Lui surtout qu'il faut le demander : « Le propre du Saint-Esprit, c'est qu'il est

---

(42) II *Thess.*, II, 10. (43) *Eph.* IV, 30. (44) I *Cor.*, III, 16, 17.

le don du Père et du Fils, la rémission des péchés se fait par l'Esprit-Saint comme par un don de Dieu (45). » Cet esprit est l'objet d'une assertion plus explicite dans le rituel : « Il est la rémission des péchés (46). »

De quelle manière il faut Le prier l'Église nous l'enseigne très clairement. Elle le supplie et l'adjure par les noms les plus doux : « Venez, père des pauvres, venez, distributeur des grâces, venez, lumières des cœurs, consolateur excellent, doux hôte de l'âme, notre doux refuge. » Elle le conjure de laver, de purifier, de baigner nos esprits et nos cœurs, de donner à ceux qui ont confiance en lui, le mérite *de leurs vertus*, une *heureuse mort* et la *joie éternelle*. Et l'on ne peut douter qu'Il entendra ces prières. Celui dont il a été écrit : « L'Esprit lui-même supplie pour nous avec des gémissements inénarrables (47).

Enfin il faut Lui demander assidûment et avec confiance de nous éclairer de plus en plus vivement, et de nous brûler pour ainsi dire des feux de son amour, afin qu'appuyés sur la foi et sur la charité nous marchions avec ardeur vers les récompenses éternelles, car Il est le gage de notre héritage (48).

Vous connaissez maintenant, Vénérables Frères, les avis et les exhortations qu'il nous a plu de publier pour promouvoir le culte de l'Esprit-Saint. Nous n'en doutons pas, ces conseils, avec le secours de votre zèle, porteront des fruits excellents parmi le peuple chrétien. Pour parvenir à ce but, Nous ne négligerons de Notre côté aucun effort, et Nous Nous proposons de nourrir et de faire progresser cette piété par tous les moyens qui Nous paraîtront favorables.

(45) *Summ. th. 3a, q. III, a 8 ad 3n.* (46) *Fer. III post Pent.*  
(47) *Rom., VIII, 26.* (48) *Eph. I, 14.*

Cependant, puisqu'il y a deux ans, par Notre lettre *Provida matris* Nous avons recommandé pour la Pentecôte des prières propres à hâter l'accomplissement de l'unité chrétienne, il nous plaît de prendre à ce sujet quelques décisions plus étendues.

Nous décrétons donc et Nous ordonnons que dans tout le monde catholique, cette année et toutes celles qui suivront, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte dans toutes les églises paroissiales et si l'Ordinaire le juge utile dans les autres églises et sanctuaires. A tous ceux qui auront pris part à cette neuvaine et prié à Nos intentions, Nous accordons en Dieu une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour chaque jour, puis une indulgence plénière, pour l'un de ces jours, la fête même de la Pentecôte, ou l'un des jours de l'octave à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant fait la sainte communion prieront pieusement à nos intentions.

Nous voulons faire participer également à ces avantages ceux qui pour un motif légitime seront empêchés de prendre part à ces prières publiques, ou ceux dans l'église desquels elles ne pourront être faites, d'après le jugement de l'Ordinaire, pourvu toutefois qu'il fasse une neuvaine en leur particulier et remplissent les autres conditions prescrites.

En outre il Nous plaît d'attribuer à perpétuité, du trésor de l'Église, à ceux qui en public ou en particulier réciteront chaque jour suivant leur piété, des prières au Saint-Esprit, de l'octave de la Pentecôte à la fête de la Sainte-Trinité, et qui satisferont aux autres conditions, la faculté de gagner les deux indulgences. Nous accordons en outre que toutes ces indulgences pourront être attribuées par suffrage aux âmes du Purgatoire.

Maintenant Notre esprit se reporte aux vœux que Nous émettions au début. Nous demandons et deman-

derons encore leur réalisation à l'Esprit-Saint, en d'ardentes prières. Associez-vous, Nos Vénérables Frères, à ces supplications, et que toutes les nations catholiques joignent leurs voix à la Nôtre en employant l'intercession de la très puissante et bienheureuse Vierge. Vous savez quels liens intimes et admirables l'unissent au Saint-Esprit dont elle est appelée l'épouse immaculée. Sa prière a été très efficace pour le mystère de l'Incarnation et pour la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Qu'Elle fortifie Nos communes prières de son bienveillant suffrage, afin que, pour ceux qui peinent dans le monde entier, soient accomplis par l'Esprit-Saint les prodiges qui ont été célébrés dans la prophétie de David : « Vous enverrez votre Esprit-Saint et tout sera créé et vous renouvellerez la face de la terre (49). »

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance, recevez, Vénérables Frères pour vous, pour votre clergé et pour votre peuple, la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 mai 1897, la vingtième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**Angleterre.** — On signale la conversion de M. P. C. Burnand, éditeur du célèbre journal satirique de Londres, *Le Punch*. Il est entré dans la Compagnie de Jésus et a été admis à recevoir les ordres mineurs.

---

(49) Ps. c. III, 30.



## CONSULTATION LITURGIQUE

### SUR LES FÊTES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

#### I. — Qu'appelle-t-on fêtes primaires et fêtes secondaires ?

1o Les fêtes *primaires* de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge ont pour objet les principaux mystères historiques de notre Sauveur et de sa divine mère. Les fêtes *secondaires*, qui se sont multipliées depuis deux ou trois siècles, — tantôt considèrent l'objet d'une fête primaire sous un point de vue spécial, en le complétant ou le développant, v. g. la Circoncision et le Saint Nom de Jésus, la Fête-Dieu et le Sacré-Cœur, l'Annonciation et l'Expectation de Marie ; — tantôt glorifient quelque grandeur ou titre de Jésus ou de sa glorieuse mère, v. g. les Fêtes du SS. Rédempteur, du Patronage de la Sainte Vierge ; — tantôt servent de mémorial à des bienfaits extraordinaires accordés à l'Eglise, v. g. : l'Invention et l'Exaltation de la Sainte Croix ; le Saint Rosaire, Notre-Dame Auxiliatrice, Notre-Dame de Lourdes. Enfin les offices votifs ravivent la piété envers une fête primaire par la répétition hebdomadaire de son office et de sa messe, le Saint Sacrement, l'Immaculée Conception, etc.

2o Pour les anges et les saints, la fête principale est seule primaire ; toutes les autres sont secondaires.

3o La fête du patron d'un pays, d'une ville, etc., est primaire. Celles de la dédicace et du titulaire sont primaires *in Ecclesia propria*, secondaires partout ailleurs. Cependant pour honorer les quatre grandes basiliques de Rome, Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul, leur dédicace (9 et 18 novembre, 5 août) est primaire dans toute l'Eglise.

Le *dernier jour* d'une octave est primaire ou secondaire, selon la qualité de la fête elle-même ; mais les jours *infra octavam qualemcumque* sont toujours secondaires.

**II. — Le catalogue complet des fêtes primaires et des fêtes secondaires est-il publié ?**

Oui, ce catalogue a été officiellement promulgué le 22 août 1893 par la Sacrée Congrégation des Rites, en vertu d'un décret général du 27 juin précédent ; (on en trouve le texte à la fin de l'*Ordo* de la province de Montréal pour 1897, page I-III ; et au commencement des Bréviaires récemment imprimés). Après avoir énuméré exactement les fêtes primaires, et un certain nombre de fêtes secondaires, la Sacrée Congrégation déclare que toutes celles dont il n'est pas fait expressément mention doivent être rangées dans la seconde catégorie.

Voici cette liste, disposée de manière à mettre mieux en saillie les deux espèces de fêtes ; les secondaires sont marquées en lettres italiques.

1<sup>o</sup> FÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR : — Nativité, Circoncision, *Saint Nom de Jésus*, Epiphanie, *Sainte Famille*, Transfiguration, Pâques, Ascension, (Pentecôte, Trinité), Fête-Dieu, *Sacré Cœur de Jésus*, *Précieux Sang*, *les sept fêtes de la Passion entre la Septuagésime et la fin du Carême*, SS. *Rédempteur*, *Invention et Exaltation de la Sainte Croix*.

2<sup>o</sup> FÊTES DE LA SAINTE VIERGE : — Immaculée Conception, Nativité, *Saint Nom de Marie*, *Présentation*, *Epousailles*, Annonciation, Visitation, *Expectation*, Purification, *les deux fêtes des Sept Douleurs*, Assomption, *Cœur Immaculé*, *Pureté*, *Maternité*, *Patronage*, *Rosaire*, etc.

3<sup>o</sup> FÊTE DES ANGES ET DES SAINTS : — Saint Michel, et tous les Saints Anges, *Apparition de saint Michel*, Saints Anges Gardiens, Saint Joseph, *son Patronage*, Saints Pierre et Paul, *Chaire de saint Pierre à Antioche et à Rome*, *la fête de ses Liens*, *Conversion de saint Paul*, *sa Commémoration* (30 juin), Saint Jean l'Évangéliste, *son Martyre* (6 mai). Saint

Etienne, *l'Invention de son Corps*, Saint François d'Assise, *Fête de ses Stigmates*.

**III. — Pourquoi les fêtes primaires sont-elles préférées aux fêtes secondaires du même rite ?**

Une des règles liturgiques les plus familières à ceux qui récitent le Bréviaire, c'est celle qui assigne aux fêtes d'un rite plus élevé, par exemple aux doubles majeurs, la préférence sur toute autre fête dont le rite est inférieur, par exemple sur les doubles mineurs, sans que l'on considère l'excellence de leur objet respectif. :

Or une Rubrique générale du Bréviaire, (Tit. X, de *Translatione festorum*, No 6), citée et invoquée par le Décret général qui nous occupe, veut aussi que, quand deux fêtes sont du même rite, par exemple doubles majeures, l'une *solemnior*, l'autre *minus solemnior*, la première l'emporte, comme si le rite lui-même était différent.

Reste à savoir ce qu'il faut entendre par cette solennité. — Jusqu'à 1893, les opinions étaient partagées, le mot *solemnior* étant susceptible de plusieurs significations. — Mais toute obscurité a maintenant disparu : *festum solemnior* et *festum primarium*, *festum minus solemnior* et *festum secundarium* sont synonymes, d'après l'interprétation officielle que le Tribunal Suprême des questions liturgiques nous donne par le Décret que nous expliquons : *Festa primaria, utpote solemniora, aliis secundariis præferenda sunt, tam in occurso, quam in concursu, ... et in repositione.*

**IV. — Quelles sont les limites de la préférence accordée aux fêtes primaires ?**

D'après le texte que nous venons de citer, cette préférence ne connaît aucune restriction, (sauf un ou deux cas privilégiés qu'il est superflu de mentionner ici).

1o *In occursu*. — Ainsi, cette année 1897, dans notre calendrier Provincial, la fête de S. Raphaël, double majeure, (24 octobre), et celle du Patronage de la Ste Vierge également double majeure, (4e dimanche d'octobre), tomberont le même jour ; — celle-là étant primaire, et celle-ci secondaire, *fiet officium de primo, translatio de secundo*.

2o *In concursu*. — Cette même fête de S. Raphaël se trouvant en concurrence avec celle du SS. Rédempteur, (double majeure, secondaire), qui se célèbre le 23 octobre, *Vesp. erunt integræ de S. Archangelo, cum commem. SS. Redemptoris*. — Le 17 septembre, les Vêpres appartiendront à S. Joseph de Cupertino, (fête double mineure, primaire) avec mémoire des Stigmates de S. François, (double mineure, secondaire). — Ste Marthe, (29 juillet), aura ses 2es Vêpres avec mémoire de l'octave de Ste Anne. — L'octave de S. Jacques, titulaire de la cathédrale de Montréal, n'aura *extra Ecclesiam propriam*, que sa mémoire dans les 2es Vêpres de S. Ignace, et dans les 1ères Vêpres de l'octave de Ste Anne ; etc.

3o *In repositione*. — Nous en avons eu cette année un exemple : la fête de S. Benoit, (double majeure, primaire), renvoyée du 21 mars, était transférée au premier jour libre, c'est-à-dire au 22, préférablement à la fête du SS. Suaire, (double majeure, secondaire), renvoyée du 19.

*Nota*. Les offices *commémoratifs* ou *cotifs* ne sont sujets ni à l'occurrence, ni à la translation ; — en cas de concurrence, ils cèdent les Vêpres entières à une fête semi-double quelconque ; mais, entre eux, ils partagent les vêpres *a capitulo*, quelle que soit leur dignité objective.

# REVUE ECCLESIASTIQUE

---

## TABLE DES MATIERES

### DU 1er VOLUME

---

#### No 1 — Août 1896

	PAGE
10 L'Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII sur l'unité de l'Eglise.....	1
20 Léon XIII et l'école neutre.....	9
30 Une lettre de Mgr Isoard.....	20
40 Décrets et solutions : Chant en langue vulgaire pendant la messe ; de la permission de lire les livres défendus ; de l'obligation de la profession de foi par les curés ; chemin de la croix ; manière de chanter.	23
50 Ephémérides.....	26
60 Collecte de la visite pastorale, 1896.....	31
70 Obituaire.....	32
80 Bibliographie : Ouvrages recommandés.....	32

#### No 2 — Septembre

10 Une œuvre excellente.....	33
20 Personnes et choses étranges.....	35
30 Réponse à Mgr Isoard.....	38
40 Juridiction, règles locales.....	42

	PAGE
50 Le Vénéralle curé d'Ars.. .....	42
60 En Arménie : la vérité sur le massacre d'Orfa. Récit d'un Orfali échappé par miracle.....	44
70 Ephémérides.....	50
80 Décrets et solutions : Litanies défendues ; messe dans une église étrangère ; chemin de la croix ; portrait du défunt sur le mausolée ; couronnes funéraires aux murs des églises ; bénédiction des crucifix. sta- tues, etc., etc.....	55
90 Obituaire.....	59
100 Le monde religieux.....	60
110 Il y a cinquante ans à l'Industrie, (Joliette).....	64

### No 3 — Octobre

10 Le latin et la philosophie.....	65
20 Le XIVE centenaire du baptême de Clovis.....	67
30 Le congrès anti-maçonnique de Trente.....	79
40 Le congrès excharistique Italien à Orvieto.....	81
50 Le congrès de Dortmund.....	84
60 Ephémérides.....	86
70 Décrets et solutions : L'Index ; chapelle épiscopale ; messe de <i>Requiem</i> ; oraisons et prose <i>Dies iræ</i> ; plusieurs messes chantées dans la même église ; saint Thomas de Cantor- béry.....	87
80 Le monde religieux : Etats-Unis ; Rome ; Italie ; France ; Autriche ; Turquie ; Syrie.....	90
90 Obituaire.....	95
100 Bibliographie.....	96

### No 4 — Novembre

10 Lettre apostolique sur les ordinations anglicanes.....	97
20 Bonne et mauvaise presse.....	115
30 La conversion de l'Angleterre.....	120
40 Personnes et choses étranges.....	123
50 Le Pape et le roi Ménélik.....	124

	PAGE
60 Décrets et solutions : Voile du Tabernacle ; <i>Dies iræ</i> ; Absoute ; Baptême ; <i>Angelus</i> ; <i>Regina cœli</i> .....	126
70 Le monde religieux.....	127
80 Obituaire.....	128

### No 5 — Décembre

10 Les écoles de Manitoba.....	129
20 La taxe sur les églises.....	143
30 Hildebrand.....	144
40 Congrès anti-maçonnique de Trente et la fin d'une mystification.....	149
50 La bénédiction paternelle.....	151
60 Décrets et solutions : Eglise 'consacrée ; lumière élec- trique.....	154
70 Obituaire.....	155
80 Progrès du catholicisme.....	155
90 Le monde religieux : Etats-Unis ; Rome ; Italie ; France ; Allemagne ; Espagne ; Russie ; Turquie ; Polynésie.....	156
100 Bibliographie.....	160

### No 6 — Janvier 1897

10 Mgr Ed-Chs Fabre.....	161
20 Les ordinations anglicanes.....	173
30 L'Eglise en Amérique avant Christophe Colomb.....	180
40 Mgr Ed-Chs Fabre, archevêque de Montréal : Dates principales de sa vie.....	182
50 Noces d'or de Mgr L.-Z. Moreau.....	184
60 Le monde religieux : Canada ; Etats-Unis ; Rome ; France.....	185
70 Décrets et solutions : Jeûne et abstinence aux jours de fêtes chômées ; faculté d'anticiper ou de dispenser...	189
80 Lettres échangées entre Léon XIII et Ménélik au sujet des prisonniers Italiens.....	190
90 Obituaire.....	192

**No 7 — Février**

	PAGE
1o Ode de Léon XIII pour la France.....	193
2o Noces d'or de Mgr Moreau.....	196
3o Le " Capucin ".....	204
4o Notre-Dame de Bonsecours et Notre-Dame de la Garde (Ile Perrot).....	207
5o Le Très Honoré Frère Joseph.....	217
6o Obituaire.....	220
7o Congrégation de l'Index (Décret).....	221
8o Le monde religieux : Rome ; Italie ; France ; Equateur ; Chine.....	222
9o Bibliographie.....	224

**No 8 — Mars**

1o L'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife prou- vée par les Saintes Ecritures.....	225
2o L'amour de Dieu, cas de conscience.....	239
3o Elévation, action de grâces.....	243
4o Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa.....	245
5o Louis XVII est-il venu au Canada ?.....	247
6o Décrets et solutions : Objets indulgenciés ; litanies ; chemin de la croix ; scapulaires ; Index ; commu- nion.....	251
7o Le monde religieux : Rome ; France ; Belgique ; Etats-Unis.....	252
8o Obituaire.....	256
9o Bibliographie.....	256

**No 9 — Avril**

1o Discours du Souverain-Pontife au Sacré-Collège, 1 mars 1897.....	257
2o Sur la route de Rome.....	260



	PAGE
30 L'Église dans l'histoire.....	270
40 Les horreurs d'Arménie.....	283
50 Consultations, etc. : Messes de <i>Requiem</i> ; fêtes titulaires : affiliation des confréries ; oratoires ; Anniversaire épiscopal ; chapelles funéraires.....	284
60 Le monde religieux : Rome ; France ; Angleterre ; Allemagne ; Afrique ; etc.....	290
70 Obituaire.....	292

### No 10 — Mai

10 Le Délégué Apostolique.....	293
20 <i>Hommage à Mgr Raphaël Merry Del Val, Délégué Apostolique au Canada</i> .....	295
30 Liste des membres du clergé du diocèse de Valleyfield	352
40 Obituaire.....	353
50 Bibliographie.....	353

### No 11 — Juin

10 La tradition dogmatique.....	355
20 Adresse jubilaire de NN. SS. les archevêques et évêques de la province civile de Québec.....	374
30 Questions liturgiques sur le Décret général de la Sacrée Congrégation des Rites du 26 juin 1896 : <i>De Oratiónibus et sequentiá in Missis Defunctorum</i> .....	379
40 Officiel : <i>Te Deum</i> pour le jubilé de la Reine.....	382
50 " <i>Hommage à Mgr Merry Del Val, Délégué Apostolique au Canada</i> ".....	382
60 Nouveaux statuts de l'Apostolat de la Prière.....	384

### No 12 — Juillet

10 Lettre Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII.....	387
20 Le monde religieux.....	409
30 Consultation liturgique sur les fêtes primaires et secondaires.....	410
40 Table des matières du 1er volume.....	414